



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



MOTION

Luxembourg, le 15 décembre 2020
Dépôt : Claude Wiseler
Groupe politique CSV
Projet de Loi N°7733

La Chambre des Député(e)s,

- Considérant que le nombre d'infections au COVID-19 au Luxembourg s'est stabilisé à un niveau inquiétant et ce depuis plusieurs semaines ;
- Constatant que les restrictions introduites par les lois du 29 octobre et du 25 novembre 2020 sur les mesures de lutte contre la pandémie COVID-19 n'ont pas réussi à faire baisser le nombre d'infections de manière substantielle ;
- Estimant que notre système de santé en général et nos unités de soins intensifs en particulier sont sur le point d'atteindre leurs limites ;
- Constatant que le taux de mortalité COVID-19 est préoccupant depuis des semaines avec 173 décès liés au COVID-19 en novembre ;
- Constatant que les afflux de clients dans les zones piétonnes et dans les galeries marchandes rendent difficile le respect des règles nécessaires de distanciation physique ;
- Constatant que le Premier Ministre a déclaré en date du 9 décembre 2020 que « faire ses courses n'est pas un loisir en cette période d'épidémie » ;

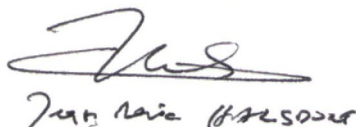
Invite le Gouvernement

- A annuler les ouvertures dominicales des commerces pour l'ensemble du Luxembourg au moins jusqu'au 30 janvier 2021.

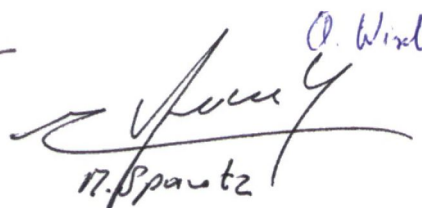

Hansson
Martine

L. MOSAR




Jean Marie HANSON




R. Spautz